

## Nive, 17 ans, porte un coup de couteau à sa mère...

### EVENEMENT PUBLIC

#### Les différents secrets dans la collaboration interprofessionnelle

Lundi 25 février 2019 de 08h45 à 16h30 ; salle A006 de la HETS

*Cette journée a lieu dans le cadre du module E10 de l'orientation du service social de la HETS.*

*Elle est ouverte aux étudiant.e.s, enseignant.e.s de l'école et partenaires de terrain.*

A partir d'une **vignette emblématique** découpée en plusieurs épisodes, nous analyserons **les collaborations interprofessionnelles** et le sens **des différents secrets** dans **le travail en réseau**. Les collègues présents se prêteront à des jeux de rôle pour illustrer leur réalité de terrain. Témoignages, commentaires, questions du public et apports théoriques viendront compléter les échanges entre participants.

**Avec Gisèle Lavorel et Simone Germanier** (de l'Unité Mobile d'Urgence Sociale), **Pierre-Alain Dard** (ancien chef de la brigade des mineurs), **Nathalie Magnenat-Fuchs** (juge du tribunal des mineurs), **Patrick Heller** (médecin responsable à la Clairière et aux HUG), **Joëlle Brossy** (intervenante en protection de l'enfant au Service de Protection des Mineurs), **Yves Delessert** (juriste) et **Stéphane Michaud** (enseignant)

#### Déroulement de la journée :

**08h45** : Intro par **Stéphane Michaud** sur le sens de la journée dans le cadre du module E10, la présentation des intervenant.e-s et le dispositif mis en place. Présentation de la vignette de Nive.

**09h15** : Premier **jeu de rôle** avec la police, l'UMUS et le SPMi

*Situation : Nive, sa mère et son frère sont conduits au poste. Nive reste en cellule jusqu'à ce que la juge des mineurs le rencontre le lendemain. La mère de Nive demande à rentrer chez elle avec le frère cadet. La police appelle UMUS pour une évaluation psycho-sociale de la situation. Nive étant suivie au SPMi depuis plusieurs*

*années, l'intervenante en protection de l'enfant est aussi conviée pour ce premier moment d'échange entre professionnel.e.s. Qu'est-ce que la police dit à UMUS de ce qui s'est passé ? Qu'est-ce que le SPMi dit de ce qu'il connaît de la situation ? Est-ce qu'il y a des choses qui ne se disent pas et au nom de quoi ?*

**09h30 : Pierre-Alain Dard** de la police revient sur sa fonction et ce qui a motivé sa posture professionnelle dans ce moment de collaboration. Est-ce qu'il a filtré d'une manière ou d'une autre ce qu'il a dit et au nom de quels critères ?

**09h45** : idem pour **Gisèle Lavorel** et **Simone Germanier** d'UMUS

**10h00** : idem pour **Joëlle Brossy** du SPMi

**10h15** : Questions entre le public et les intervenants

**10h30** : Pause

**10h45** : Second **jeu de rôle** avec le Tribunal des Mineurs, la Clairière et le SPMi

*Situation : Après quelque temps, Nive a été placé en observation à la Clairière. La juge convoque une audience pour croiser les regards psycho-médical et socio-éducatif et convenir de la suite. Chaque partenaire s'exprime en fonction de la place à partir de laquelle il analyse la situation. Comment se joue à ce moment-là la question des filtres et des secrets ?*

**11h00 : Nathalie Magnenat-Fuchs** du TMin revient sur sa fonction et ce qui a motivé sa posture professionnelle dans ce moment de collaboration. Est-ce qu'elle a filtré d'une manière ou d'une autre ce qu'il a dit et au nom de quels critères ?

**11h15** : idem pour **Patrick Heller** de la Clairière et des HUG

**11h30** : idem pour **Joëlle Brossy** du SPMi

**11h45** : Questions entre le public et les intervenant-e-s

**12h15** : Pause

**13h30** : Intervention d'**Yves Delessert** sur les différents secrets professionnels

**15h00** : Pause

**15h30** : Mise en lien et débat entre la réalité professionnelle exposée le matin et ce que dit le prescrit. Qu'est-ce que les participant.e.s ont pu relever comme décalages ? A quoi cela peut-il être dû ? Pistes d'explication...

**16h20** : Conclusion par **Stéphane Michaud** sur l'importance de connaître le prescrit pour lui redonner du sens et se positionner de manière critique face à lui dans la réalité de la collaboration interprofessionnelle.

**16h30** : Fin

Genève, le 11 février 2019

Organisation et animation : Stéphane Michaud

[stephane.michaud@hesge.ch](mailto:stephane.michaud@hesge.ch)